

PROJET PÉDAGOGIQUE PÉRISCOLAIRE
DU CENTRE AÉRÉ DE

Murat

ALSH
2, RUE DE LA COSTE



TABLE DES MATIÈRES

05

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'implantation et le cadre de vie

Le public accueilli : mixité et cohésion

L'équipe d'animation : compétences et complémentarité

11

INTENTIONS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS

Projet éducatif

Les intentions éducatives

Les objectifs pédagogiques

15

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Les modalités d'inscription

Formules et horaires d'accueil

Journée type

Les activités

Vie quotidienne

Santé, sécurité

Rôles propres à chacun

Les relations au sein du centre de loisirs

29

PARTENAIRES LOCAUX

ÉVALUATIONS ET SUIVI

ANNEXES

SIGNATURE ET VALIDATION





PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE



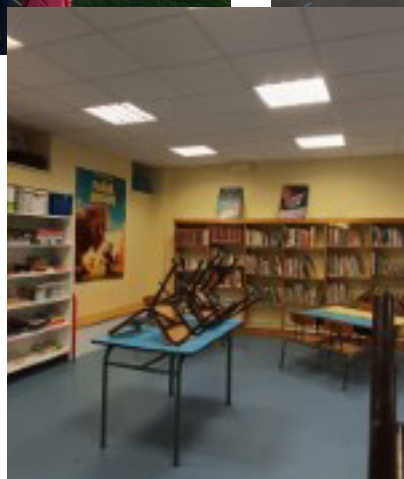
L'implantation et le cadre de vie.....	6
Le public accueilli : mixité et cohésion.....	7
L'équipe d'animation : compétences et complémentarité.....	8

1 - L'implantation et le cadre de vie

Le Centre aéré s'établira sur la commune de Murat, au cœur d'un environnement riche de son patrimoine et de sa nature. L'accueil se fera au sein des locaux de l'école Jean Jacques TRILLAT, mis à disposition chaque mercredi.

L'utilisation de ce cadre scolaire offrira un avantage majeur : les enfants disposeront de locaux adaptés (salle de classe pour les ateliers, salle de motricité, cour de récréation sécurisée et une nouvelle cour oasis à l'arrière de l'école, sanitaires à taille d'enfant). L'enjeu sera de transformer symboliquement l'espace « école » en espace « loisirs » pour que les enfants marquent une rupture avec le temps scolaire.

Une salle de motricité pour les journées pluvieuses ou pour des activités en intérieur.



2 - Le public accueilli : mixité et cohésion

Le centre a pour vocation d'être un lieu de rassemblement pour les écoliers de la ville de Murat. Nous accueillerons des enfants âgés de 3 à 12 ans. La particularité de ce projet réside dans l'ouverture à deux publics :

- ⤴ Les élèves de l'école publique Jean-Jacques TRILLAT
- ⤴ Les élèves de l'école privée Notre Dame des Oliviers

Cette mixité est une priorité : le mercredi devient le point de rencontre où les barrières entre établissements s'effacent au profit d'une identité commune « Les petits écoliers de Murat ».

Accueil des enfants en situation de handicap :

Pour qu'une intégration soit réussie il convient en amont de la préparer. Il y aura une préparation propre à chaque situation. La priorité est bien entendu la sécurité affective et matérielle des enfants.

Les enfants sont au cœur du projet, l'objectif principal est leur épanouissement au sein du Centre aéré.

L'équipe devra veiller à ce que le handicap soit considéré comme toutes les autres différences qui font que chaque personne est unique. C'est en apprenant à connaître l'autre, avec ses différences, que l'on efface les craintes.

Afin de structurer des objectifs permettant un épanouissement des enfants, nous nous baserons sur les besoins généraux du public tout en tenant compte des particularités de chacun. Les enfants seront donc pour certaines activités répartis en 2 groupes de tranches d'âges : 3-5 ans et 6-12 ans. De ce fait, nous pourrons adapter les activités proposées et répondre au mieux au rythme et aux besoins de chacun.

3 - L'équipe d'animation : compétences et complémentarité

L'encadrement sera assuré par une équipe de 5 personnes, dont les profils permettent une prise en charge sécurisante et dynamique :

Une Directrice (BAFD) : Audrey SABATIER

- ✦ Construire et garantir le projet pédagogique du centre, en cohérence avec le projet éducatif de la ville.
- ✦ Impliquer l'équipe dans la réflexion, les choix pédagogiques et l'organisation des activités.
- ✦ Accueillir les enfants et maintenir un lien simple, régulier et positif avec les familles.
- ✦ Communiquer sur les temps forts, les projets et la vie du centre.

Gestion de l'équipe

- ✦ Favoriser une bonne cohésion grâce à des temps d'échanges réguliers et une communication fluide.
- ✦ Déléguer, responsabiliser et accompagner les animateurs dans leurs missions.
- ✦ Soutenir l'équipe sur le terrain.
- ✦ Former les animateurs et stagiaires.
- ✦ Porter et faire vivre des valeurs communes : respect, bienveillance, équité, coopération.

Gestion administrative

- ✦ Assurer le suivi administratif du centre.
- ✦ Organiser les activités.
- ✦ Gérer les fiches sanitaires, les PAI et les informations essentielles à la sécurité et au bien-être des enfants.

Sécurité et prévention

- ✦ Accueillir et accompagner animatrices dans la prise en main de la structure.
- ✦ Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- ✦ Veiller à l'hygiène, au rangement et au bon état des espaces d'animation.
- ✦ Faire respecter les règles de sécurité, les normes SDJES et organiser les exercices obligatoires (évacuation, PPMS : Plan Particuliers de Mise en Sécurité).
- ✦ Définir clairement les règles indispensables au bon fonctionnement du centre dans un règlement intérieur.

Les Animatrices diplômées (BAFA) : Nadine FAYE, Colette JULHES.

Mélanie PICHON (CAP AEPE)

- ✦ Responsables de la mise en place d'activités variées avec la directrice et du suivi de la vie quotidienne.

Un Agent non-diplômé : Nelly CASSAGNE

- ✦ Un appui précieux qui sera accompagné par les diplômés dans sa pratique.

Les missions des animateurs :

- * Proposer et animer des activités variées, adaptées à l'âge des enfants et en lien avec le projet pédagogique.
- * Être à l'écoute, disponible et bienveillant, tout en assurant la sécurité du groupe.
- * Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la participation des enfants.
- * Entretenir un dialogue respectueux avec les familles et les intervenants et prestataires extérieurs.
- * Travailler en équipe, respecter les consignes et participer aux réunions.
- * Gérer entièrement leurs activités : préparation, animation, rangement, ménage.
- * Être vigilant sur les enfants présentant des PAI (Projet d'Accueil Individualisé : Allergie, prise de médicament...) ou une particularité quelconque.





INTENTIONS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS



Projet éducatif.....	12
Les intentions éducatives.....	12
Les objectifs pédagogiques.....	13

1 - Projet éducatif

L'ouverture d'un Centre aéré à plusieurs objectifs dont celui de proposer un service de garde les mercredis pour les parents qui travaillent, mais aussi de proposer à tous les enfants un parcours d'activités culturelles et sportives variées et de qualité les mercredis.

Notre pédagogie est de s'appuyer sur des principes essentiels : développer l'estime de soi pour chaque enfant, les encourager dans l'expression de leurs besoins ou envies, favoriser leur socialisation avec les autres enfants, stimuler leur créativité et ouvrir les enfants sur le monde qui les entoure.

2 - Les intentions éducatives

- ✦ Réduire les inégalités entre les enfants dans l'accès à la culture, au sport et au savoir.
- ✦ Permettre l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.
- ✦ Permettre à l'enfant de découvrir ses domaines de prédilection grâce à la diversité des activités.
- ✦ Développer l'inventivité, les aptitudes logiques notamment par la pratique des jeux individuels et collectifs.
- ✦ Apprendre la connaissance de son corps et sa maîtrise par diverses activités physiques et sportives et d'éducation à la santé.
- ✦ Développer la sensibilité, la curiosité, et la créativité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.

3 - Les objectifs pédagogiques

↳ AUTONOMIE ET VIE QUOTIDIENNE

- * Favoriser l'autonomie lors des temps de vie quotidienne
- * Impliquer l'enfant dans la mise en place des activités ou du goûter.
- * S'approprier l'espace (savoir où ranger le matériel, se repérer dans les locaux du centre)

↳ SOCIALISATION, VIVRE ENSEMBLE et REGARD DE L'AUTRE

- * Respecter les règles de vie en collectivité et les consignes (possibilité de faire participer les enfants sur les règles de « vivre ensemble »)
- * Mettre en place différents supports adaptés à l'âge des enfants.
- * Développer l'entraide et la solidarité entre les enfants (activités de groupe, favoriser les activités où l'entraide est indispensable)
- * Apprendre à gérer les conflits par la parole.
- * Sensibiliser les enfants à la différence (respect des enfants en situation d'handicap)
- * Favoriser les interactions entre les enfants
- * Lutter contre l'isolement

↳ EPANOUISSEMENT ET CONFIANCE EN SOI

- * Valoriser les réussites de l'enfant, même minimes, pour renforcer l'estime de soi.
- * Oser s'exprimer devant un groupe prendre la parole lors du bilan de fin de journée.
- * Rendre l'enfant acteur de ses loisirs (proposer des activités)
- * Respecter le rythme de chacun (En fonction des besoins de chaque enfant : sieste et temps calme en début d'après-midi)

✧ CITOYENNETE ET RESPECT

- * **Sensibiliser les enfants à l'environnement (sortie à thème, tri des déchets, activités manuelles avec de la récupération, sensibilisation sur le non-gaspillage lors des repas et gouters)**
- * **Sorties et échanges avec les différentes structures de la commune (Médiathèque, cinéma, Maison de la Faune...)**
- * **Activités avec les différentes Associations Murataises ou autres**
- * **Rencontre avec des intervenants extérieurs.**

✧ APPRENTISSAGE ET CURIOSITE (CULTURE ET SPORT)

- * **Découvrir de nouvelles techniques d'expression (peinture, théâtre, danse, chant...)**
- * **Développer la coordination et l'aisance corporelle par des pratiques sportives diverses.**
- * **Éveiller la curiosité culturelle des enfants (découverte de divers thèmes établis par l'équipe d'animateurs)**

✧ FAVORISER L'INTEGRATION DE L'ENFANT EN SITUATION D'HANDICAP

- * **Permettre un accueil personnalisé pour tous**
- * **Recevoir, échanger et écouter les familles**
- * **Valoriser l'enfant dans ses compétences**







ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Les modalités d'inscription.....	18
Formules et horaires d'accueil.....	18
Journée type.....	19
Les activités.....	20
Vie quotidienne.....	22
Santé, sécurité.....	23
Rôles propres à chacun.....	25
Les relations au sein du centre de loisirs...	26

1 - Les modalités d'inscription

Le Centre aéré de Murat sera ouvert tous les mercredis pendant la période scolaire (début septembre à la première semaine de juillet-hors vacances scolaires) Il sera ouvert de 8 h 00 à 18 h00. Il accueillera les enfants de l'école publique et de l'école privée. Les inscriptions se feront via la fiche d'inscription. Les tarifs seront établis en fonction du quotient familial des parents mais aussi en rapport avec les enfants Muratais et les enfants hors commune nouvelle.

2 - Formules et horaires d'accueil

Pour l'inscription des enfants il y a deux possibilités, soit à la ½ journée soit la journée complète.

FORMULE	HORAIRES ARRIVÉE	HORAIRES DÉPART
JOURNÉE COMPÈTE		16H30 - 18H00
MATINÉE AVEC REPAS	08H00 - 10H30	13H00 - 13H30
MATINÉE SANS REPAS		11H45 - 12H15
APRÈS-MIDI AVEC REPAS	13H00 - 13H30	16H30 - 18h00
APRÈS-MIDI SANS REPAS	11H45 - 12H15	

3 - Journée type

Le fonctionnement du mercredi est pensé comme une respiration dans la semaine de l'enfant. L'organisation devra proposer des rythmes différenciés :

8h00 – 10h30 → Accueil des enfants échelonné et activité libre

10h30 – 11h45 → Mise en place d'une activité collective créative

11h45 – 12h00 → Passage aux toilettes + Lavage des mains

11h45 – 12h15 → *Départ des enfants inscrits pour la matinée sans repas et Arrivée des enfants inscrits pour l'après-midi avec repas.*

12h15 – 13h00 → Repas

13h00 – 13h30 → *Départ des enfants inscrits pour la matinée avec repas et Arrivée des enfants inscrits pour l'après-midi sans repas.*

13h30 - 14h00 → Temps calme :

- Pour les plus petits (3 à 5 ans) = Priorité au repos (sieste en concertation avec les parents)

- Pour les plus grands (6 à 12 ans) = Priorité à la vie de groupe avec un temps calme, discussion sur le choix des activités sportives.

14h00 – 15h45 → Présentation et début de l'activité sportive.

15h45 – 16h30 → Retour au calme + passage aux toilettes + Lavage des mains + gouter

16h30 – 18h00 → Activité libre et départ échelonné

4 - Les activités

Deux objectifs principaux

✦ Donner à chaque enfant la possibilité d'exercer pleinement son rôle de citoyen, c'est-à-dire s'exprimer, coopérer, respecter, choisir, participer et comprendre le monde autour d'eux.

✦ Favoriser son épanouissement individuel en lui permettant de développer ses potentialités sociales, intellectuelles, motrices et artistiques, c'est-à-dire aider chaque enfant à s'épanouir pleinement, en lui offrant des expériences diverses qui nourrissent son développement social, intellectuel, moteur et culturel.



Le bâtiment dédié à l'accueil des enfants les mercredis étant une école, les locaux offrent un cadre idéal à la pratique de nombreuses activités. Les activités proposées par l'équipe d'animation devront permettre de répondre, aux objectifs pédagogiques fixés.

Les activités devront tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies ainsi qu'au rythme des enfants. Le Centre aéré étant un lieu d'apprentissage et de découverte, il proposera aux enfants un éventail d'activités variées et enrichissantes mêlant découvertes sportives, culturelles, artistiques pour l'épanouissement de tous.

Le bâtiment dédié à l'accueil des enfants les mercredis étant une école, les locaux offrent un cadre idéal à la pratique de nombreuses activités. Les activités proposées par l'équipe d'animation devront permettre de répondre, aux objectifs pédagogiques fixés.

Les activités devront tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies ainsi qu'au rythme des enfants. Le Centre aéré étant un lieu d'apprentissage et de découverte, il proposera aux enfants un éventail d'activités variées et enrichissantes mêlant découvertes sportives, culturelles, artistiques pour l'épanouissement de tous.

Expression

Pour que les enfants développent leur créativité, leur imagination, leurs facultés d'attention et de concentration, leur aptitude à exprimer leur avis. Afin d'amener les enfants à s'ouvrir à la culture, à éprouver des émotions et enrichir leur imaginaire, nous leur donnerons les moyens de pratiquer des activités d'expression tel que le théâtre, le chant, la danse, la musique...

Activités Physiques et Sportives

Nous proposerons aux enfants des activités qui leurs permettent de développer leur esprit d'équipe et d'entraide, leur autonomie et leur gestion des émotions. A travers les jeux sportifs, les enfants apprennent à coopérer avec les autres, à communiquer entre eux, et à respecter des règles simples. Le sport favorise la confiance en soi, l'autonomie, mais aussi la solidarité, le bien-être et aide à développer leurs capacités motrices.

Activités Culturelles

Les activités culturelles sont pour l'enfant l'occasion de découvrir un ensemble d'arts tel que le dessin, le chant, la musique, cinéma, théâtre, la danse... Et par ce biais de partager leur imagination. Elles permettent à l'enfant d'enrichir sa créativité et son développement ce qui contribue à leur réussite et à leur épanouissement.

5 - Vie quotidienne

La vie quotidienne concerne l'ensemble des temps qui rythment la journée du centre et qui ne sont pas directement des temps d'animation de loisirs. Pour chacun de ces temps, il est nécessaire de prévoir une organisation qui permettra d'une part le bon fonctionnement quotidien, et d'autre part de considérer ces temps comme des moments d'apprentissage de la vie en collectivité.

Les différents temps dans une journée type :

Matin

Ce moment privilégié du premier contact avec une animatrice ou la directrice devra permettre à l'enfant de vivre le mieux possible la séparation avec sa famille. Ce temps d'accueil doit être pris en considération par l'équipe afin que l'enfant arrive au centre apaisé et que sa journée puisse être abordée à son propre rythme. L'animatrice enregistrera l'enfant sur une liste de présence, ce qui permet de contrôler les arrivées et de prendre en compte les besoins et souhaits des enfants pour la journée. L'animatrice doit se montrer disponible et à l'écoute. Il conviendra à la personne qui sera en charge de l'enfant le matin de signaler si toute autre personne viendra le récupérer le soir.

À l'accueil, l'animatrice devra informer toute l'équipe de toutes les informations transmises par la famille.

Soir

L'animatrice présente, notera les départs sur la liste et vérifiera que les enfants repartent bien avec toutes leurs affaires et informera les parents du déroulement de la journée. Les enfants seront autorisés à quitter le centre aéré seuls sous réserve que la famille ait signé l'autorisation de sortie au moment de l'inscription.

Repas

Les repas seront pris (collège Georges POMPIDOU ou au lycée professionnel Joseph CONSTANT) situé à proximité du centre aéré, la préparation se fera sur place, par les cuisiniers. Les enfants prendront leur repas entre **12h15 et 13h00**. Les animatrices mangeront à table avec les enfants. Les repas décidés entre la directrice et le cuisinier devront être variés, équilibrés et tenir compte de la saison et du programme.

de la saison et du programme. Le repas doit être un moment calme et les animateurs seront vigilants à son bon déroulement. Chaque enfant recevra une quantité suffisante de nourriture. Il apprendra à goûter et à partager avec le reste du groupe. Les animatrices encourageront les enfants à goûter à chaque plat. L'équipe sera vigilante aux régimes alimentaires et allergies. Les enfants participeront au débarrassage de leur table. C'est un temps de la vie quotidienne qui doit permettre de favoriser les échanges.

Goûter

Le goûter qui sera fourni par les familles sera pris entre **16h30 et 17h** au sein du Centre aéré

L'hygiène

L'équipe devra veiller en permanence à assurer l'hygiène et la propreté des enfants. Les plus petits seront systématiquement accompagnés pour se laver les mains, faire les petites commissions. Les locaux de l'école Jean Jacques TRILLAT sont munis de toilettes adaptées pour les plus petits, ce qui favorisent l'autonomie. Les animatrices veilleront à ce que les plus grands se lavent bien les mains avant et après le repas ainsi qu'au goûter ou bien évidemment après une activité.

6 - Santé, sécurité

Soins

Pour inscrire leur enfant au Centre aéré, les parents devront au préalable remplir la fiche sanitaire fournie lors de l'inscription où sont stipulés les allergies, les traitements médicaux... Les allergies seront affichées dans le cahier des présences à disposition de toute l'équipe d'animation ainsi qu'au restaurant en charge des repas. Les enfants présentant des allergies alimentaires devront bénéficier d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) qui est intégré dans le dossier de l'enfant.

Avant l'ouverture du centre, les trousse de secours de l'école seront vérifiées et les éléments manquants seront rajoutés.

Pour les « petits accidents » pour les plus petits, nous demanderons des vêtements de rechange nominatifs pour éviter les échanges entre enfant.

Lors de tout déplacement, les animatrices prendront systématiquement les trousse de secours, la liste des enfants ainsi que leurs fiches sanitaires. Certaines maladies contagieuses nécessitent une éviction du malade du Centre aéré, il est fortement recommandé aux familles d'être transparentes lors l'arrivée de leur enfant si celui-ci à des symptômes.

Sécurité

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe devra redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants. La directrice veillera à ce que la sécurité soit assurée sinon elle interviendra immédiatement auprès des animatrices. Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animatrice veillera à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Elle devra veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants.

Sécurité alimentaire

La préparation des repas est confiée (au collège Georges POMPIDOU ou au lycée Professionnel Joseph CONSTANT) Celui-ci veille au respect des consignes en matière d'hygiène et la réglementation en vigueur. La directrice a un droit de regard sur le respect de ces règles et doit le signaler dans le cas contraire.

Cadre et règles

La directrice et son équipe d'animation sont garantes du respect de la réglementation en vigueur dans l'accueil de mineurs et des règles établies au sein de l'accueil. Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants quel que soit son âge. Les enfants devront avoir pris connaissance des règles du centre. Elles pourront faire l'objet d'une révision avec les enfants eux-mêmes lors des activités élaborées les mercredis. Elles seront affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles seront expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent en milieu d'année et une visite des locaux sera programmée à chaque nouvelle arrivée pour permettre à l'enfant d'avoir des repères.

7 - Rôles propres à chacun

La directrice : Audrey

La directrice a un rôle fondamental. Elle sera garante du bon fonctionnement de l'accueil. Elle devra transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique qu'elle a établi. Elle veillera à sa bonne compréhension et à son application.

La directrice aura également un rôle formateur, au quotidien avec l'équipe d'animation en général.

La directrice devra :

- ✦ Être le moteur de l'équipe et être à son écoute
- ✦ Être le responsable légal vis-à-vis du ministère de la jeunesse et des sports
- ✦ Suivre et participer par une présence active les temps de vie quotidienne
- ✦ Organiser des bilans réguliers avec l'équipe
- ✦ Former son équipe
- ✦ Veiller au respect des règles de sécurité
- ✦ Régler des problèmes matériels
- ✦ Rencontrer les parents

Les animatrices : Nadine, Colette, Mélanie et Nelly

Les animatrices assureront un rôle de référent auprès des enfants. Elles devront faire passer de bons moments aux enfants qui leur sont confiés. C'est à l'animatrice de faire de ce temps un plaisir et donner envie aux enfants de revenir le mercredi suivant.

Les animatrices devront :

- ✦ Respecter les consignes de sécurité
- ✦ Faire preuve de bon sens
- ✦ Avoir du respect pour les enfants et les adultes
- ✦ Respecter le matériel et son environnement
- ✦ Communiquer avec les autres animatrices et la directrice
- ✦ Anticiper, préparer, animer et ranger les activités qu'il propose
- ✦ Être à l'écoute
- ✦ Motiver, dynamiser le groupe d'enfant
- ✦ Mener des animations en assurant la sécurité du groupe

8 - Les relations au sein du centre aéré

L'équipe du Centre et enfants

Basées sur le respect mutuel de chacun les animatrice et la directrice devront se mettre à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les choses. L'équipe devra être à leur écoute, devra faire preuve d'autorité et veiller au respect des règles de vie. Elle devra également adopter une attitude juste et impartiale en cas de conflit. L'équipe devra garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants. Si un enfant se sent mal ou se blesse, il devra faire preuve d'une attention particulière à son égard. Le Centre aéré devra être un lieu de convivialité où chaque enfant devra faire preuve d'une attention particulière par l'équipe encadrante.

L'équipe et les familles

L'accueil des familles sera aussi important que celui des enfants. Les familles devront sentir que leur enfant est entre de bonnes mains et qu'elles peuvent laisser leur enfant en toute sécurité. Les animatrices et la directrice devront avoir une attitude rassurante et sécurisante auprès de l'enfant mais aussi du parent. Au moment de l'accueil, l'équipe devra informer les familles sur le déroulement de la journée et lorsque l'enfant repartira, elle devra informer le parent sur la journée qui s'est déroulée (si tout s'est bien passé, s'il a bien dormi, s'il s'est blessé...)

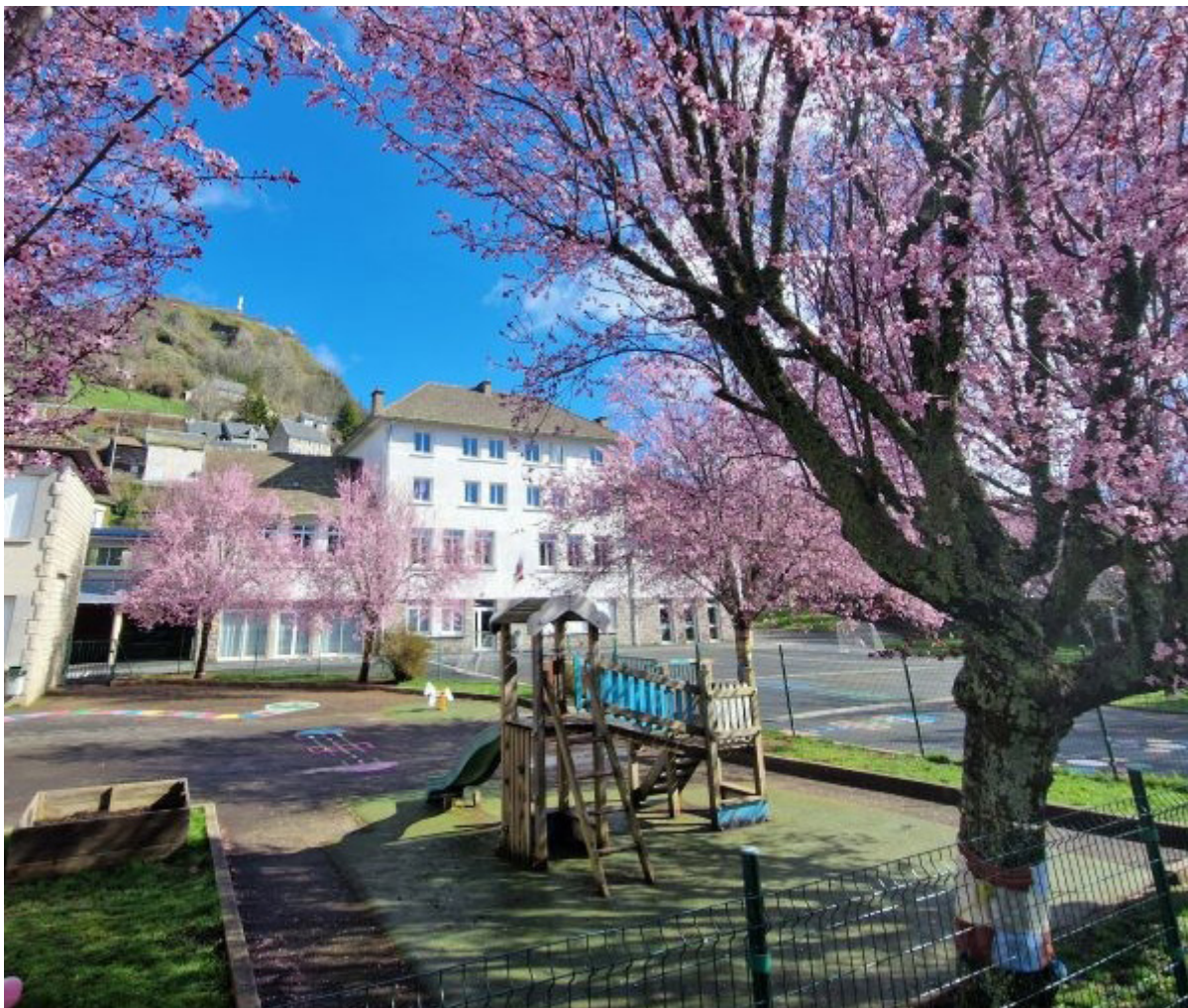
Au sein de l'équipe

Les relations professionnelles de l'équipe devront être fluides, bienveillantes et dans l'intérêt du centre et surtout dans l'intérêt des enfants. La directrice devra faire régner un climat convivial, d'entraide, de communication et d'écoute active au sein de son équipe. Cette entente permettra d'assurer un travail efficace. La communication devra être omniprésente au sein des animatrices vis-à-vis des enfants, elles devront transmettre toutes les informations qu'elles recevront au reste de l'équipe.

Les animatrices devront faire preuve d'initiative dans la vie quotidienne ainsi que dans les temps d'animations. En cas de conflits au sein de l'équipe, elles devront s'expliquer à l'écart des enfants et en informer la direction.

L'équipe et les intervenants extérieurs

La directrice devra instaurer une entente agréable avec les intervenants extérieurs au centre ou même lors de visite à l'extérieur du centre. Les animatrices devront avoir le même état d'esprit. Elles représentent une structure mais avant tout, l'équipe doit montrer l'exemple aux enfants qu'elle encadre.







**PARTENAIRES LOCAUX
ÉVALUATION ET SUIVI
ANNEXES
SIGNATURE & VALIDATION**



Partenaires locaux

Ouvrir un Centre aéré les mercredis à Murat, c'est aussi profiter de la richesse des diverses infrastructures de la commune. Le centre ne devra pas vivre en autarcie dans l'école, malgré sa cour oasis mais s'ouvrir sur l'extérieur pour permettre aux enfants de se réapproprier leur territoire de manière ludique.

Bénéficiant d'un environnement naturel exceptionnel, le Centre aéré de Murat offrira aux enfants un cadre idéal pour des activités de plein air, de découverte de la faune et de la flore locales, et d'éveil à l'environnement naturel (excursion en forêt, balade au Rocher de Bonnevie...)

Les différentes structures Murataises : Cinéma, Médiathèque, Maison de la Faune, Piscine municipale, City Park, différents stades, aires de jeux, le gymnase...

Mairie : mise à disposition des locaux, subvention, coordination

École : échanges avec les enseignants, coordination des besoins

Médiathèque : ateliers lecture, contes, jeux de société

Associations Murataises

CAF : financement, conventionnement, accompagnement

MSA : financement complémentaire

Evaluation et suivi

- ✦ Bilan chaque mercredi : points positifs, difficultés, ajustements
- ✦ Enquêtes de satisfaction auprès des familles (fin de trimestre)

- ⤴ Réunions d'équipe trimestrielles si besoin : échanges, ajustements du projet.
- ⤴ Suivi individuel des enfants : observation, échanges avec les parents, PAI si besoin
- ⤴ Rapport annuel : bilan d'activité, évaluation des objectifs, perspectives pour l'année suivante.

Annexes

- * Liste des encadrants avec leurs diplômes (BAFA, BAFD, CAP AEPE)
- * Plan des locaux avec zones d'activités, sanitaires, sorties de secours
- * Règlement intérieur
- * Contrat d'assurance (responsabilité civile)
- * Attestation de formation des encadrants (si récente, Audrey et Colette)
- * Fiches d'inscription
- * Protocole d'urgence (détaillé, avec schéma d'évacuation)

Signature et validation

Ce projet éducatif et pédagogique est établi en conformité avec les dispositions du Code de l'action sociale et des familles (articles L227-1 à L227-10) et les circulaires ministérielles en vigueur.

